



Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

SOMMAIRE

Introduction	3
Objectifs 2016 de la CLE de l'Audomarois.....	4
Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois	4
1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire	4
2. Mise en œuvre du SAGE	5
a. Programme « ressource en eau »	5
b. Compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE.....	6
c. Etude de la qualité de l'eau du marais Audomarois	6
3. Fonctionnement de la CLE	7
Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet – décembre 2016 :	8
Conclusion	9

Introduction

Le document présenté ici correspond au **rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois** sur la période s'étalant de **juillet à décembre 2016**.

Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les objectifs fixés par la CLE sur cette période, puis d'identifier les différentes actions qu'elle a pu mener pour mettre en œuvre les mesures du SAGE et par conséquent, atteindre ses objectifs annuels.

Les missions de la CLE en phase de mise en œuvre sont très diversifiées et peuvent être scindées en plusieurs thématiques générales qui sont les suivantes :

- suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE,
- communiquer sur les résultats obtenus notamment par le biais de l'évaluation annuel du SAGE,
- lancer de nouveaux projets pour mettre en œuvre les programmes d'actions définis dans le SAGE,
- vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE,
- le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

Objectifs 2016 de la CLE de l'Audomarois

Les objectifs de la CLE pour cette période étaient principalement liés à la poursuite des études complémentaires à l'étude sur la ressource en eau et au lancement d'une étude sur la qualité de l'eau du marais Audomarois.

Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois

1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire

Participation de la CLE aux comités de pilotage sur le territoire

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
 - o COPIL PAPI
 - o RCE
 - o SLGRi

- Suivi des programmes ORQUE du territoire :
 - o Orque de Houlle Moulle

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du PNRCMO en lien avec l'eau
 - o Comité de pilotage Agriculture Biologique
 - o Programme Agro-écologie
 - o Observatoire de la biodiversité
 - o GT Marais
 - o Comité de suivi N2000 marais audomarois

- Suivi de la RNN Romelaere

- Suivi des réunions du PLUi de Lumbres
- GT Alluvio VNF

2. Mise en œuvre du SAGE

a. Programme « ressource en eau »

Etudes complémentaires sur la préfiguration des impacts potentiels

En parallèle des travaux de prospection finalisés en 2015, une étude hydrologique et une étude pour l'estimation de l'impact sur l'habitat aquatique ont été engagées en tant que préalable important pour disposer des données nécessaires à l'appréciation de l'impact potentiel des prélèvements envisagés. Il convient en effet de quantifier par des mesures in-situ les impacts des prélèvements. Ainsi, l'objectif des suivis proposé est d'apporter les éléments nécessaires à la mesure de l'incidence des prélèvements sur les débits des cours d'eau et leur fonctionnement hydrobiologique, en vue de la rédaction de l'étude d'impact et de la détermination des périmètres de protection.

Concernant l'étude hydrobiologique, les résultats de la modélisation via le protocole Estimhab montre en particulier que la diminution de débit de la rivière liée aux prélèvements modélisés induit une diminution de la SPU (surface potentielle utile) pour les différentes espèces de poissons représentatives du cours d'eau. De nouvelles simulations via le modèle Estimhab ont été réalisées en modifiant les scénarios d'exploitation (diminution des volumes globaux et répartition différente sur les forages) pour évaluer la réponse du milieu et des impacts en fonction des volumes prélevés.

Deux réunions ont été réalisées avec le comité technique :

Le 4 novembre : présentation des conclusions de l'HGA sur les prospections et résultats des scénarii complémentaire de l'étude hydrobiologique

Le 15 décembre : estimation des débits critiques. Une note technique sur les débits critiques et les mesures compensatoire dans le cadre des projets de prospection doit être rédigée par les partenaires techniques début 2017.

➤ Etude technico-économique

Afin d'avancer sur la question de la faisabilité technique et financière de l'exploitation pour chaque partenaire il a été décidé de mener une étude technico-économique. Cette étude permettra de vérifier si le projet de nouvelle ressource en eau potable sur la zone identifiée est réalisable au regard des choix techniques possibles, des capacités financières des structures parties prenantes et futurs maîtres d'ouvrage mutualisés, des possibilités offertes par le cadre juridique pour le montage de

la structure à envisager, des impacts environnementaux, des précautions à prendre et des actions à conduire pour la réussite du projet.

Cette étude sera lancée début 2017 via l'entreprise Artélia.

b. Compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE

Ce travail c'est poursuivi à travers la participation de la CLE dans la réalisation des PLUi de la CASO et de la CCPL ainsi que pour le SCOT du pays de Saint Omer avec une implication forte en fonction des degrés d'avancement de chaque projet.

L'outil OSAPI a été révisé suite aux modifications de la réglementation.

L'outil a été présenté lors de la conférence du 13 octobre « ZH et urbanisme » du FMA et a été valorisé au niveau national via d'autres SAGE demandeur.

c. Etude de la qualité de l'eau du marais Audomarois

La connaissance de la qualité du marais Audomarois est un enjeu important au vu de sa richesse et des pressions qui s'y exercent. Beaucoup de ressentis existent mais il n'y a pas de réponses scientifiques et objectives globales. Ceci est dû à la complexité du milieu qualifié de boîte noire et à l'absence de protocoles existants sur les milieux stagnants et en particuliers les secteurs de marais.

De nombreuses attentes se font sentir au niveau local, que ce soit par les associations de riverains, élus et institutions locales.

Afin d'avancer sur cette thématique et en adéquation avec les compétences de la CLE des réflexions ont été menées afin de lancer une première étape d'acquisition de données.

Le projet a été présenté en CLE et en GT marais pour valider la démarche.

Terrain pour définir les sites d'études et travail sur le CCTP

Une réunion du groupe de travail a été organisée le 6 octobre pour valider le CCTP et le programme de suivi a été présenté au conseil scientifique le 11 octobre

Le marché est en cours de finalisation et sera lancé en janvier 2017

d. Délimitation des Zones à enjeux environnementales.

L'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'ANC et le SDAGE met en avant la possibilité de délimiter des zones à enjeux environnementales qui d'après les textes doivent justifier d'un impact « avéré » de l'assainissement sur l'environnement.

La CLE n'a pas avancé sur la thématique des ZEE au cours de ce semestre, privilégiant la confortation des études ressource en eau et qualité marais. Cependant dans le cadre de la convention avec l'AEAP ce sujet sera repris sur l'année 2017. Le travail se focalisera sur les têtes de bassin versant en y adaptant la méthodologie développée par le SAGE de la Sambre.

3. Fonctionnement de la CLE

La dernière réunion de CLE a eu lieu le 14 juin 2016. Il n'y a pas eu de réunion sur la période juillet-décembre 2016.

Par le portage de la CLE par le SmageAa depuis juillet 2016, les membres de la CLE ont été invités à participer aux commissions thématiques du SmageAa qui ont eu lieu le 8 décembre 2016, réunion conjointe des commissions "gestion de l'eau et des milieux aquatiques " et « prévention des inondations ». Cette réunion s'est organisée sous la forme de deux ateliers participatifs sur chacune des thématiques.

Une journée d'échange technique avec le Symcées a été organisée le 20/10/2016.

En terme de communication la CLE s'est associée avec l'AUD pour l'organisation d'un événement pour les Journée Mondiales de l'Eau sous la forme d'une carte thermoformée du BV et de la réalisation d'un webdoc reprenant les grands enjeux liés à l'eau sur le territoire Audomarois. Ce travail sera présenté en mars lors des JME.

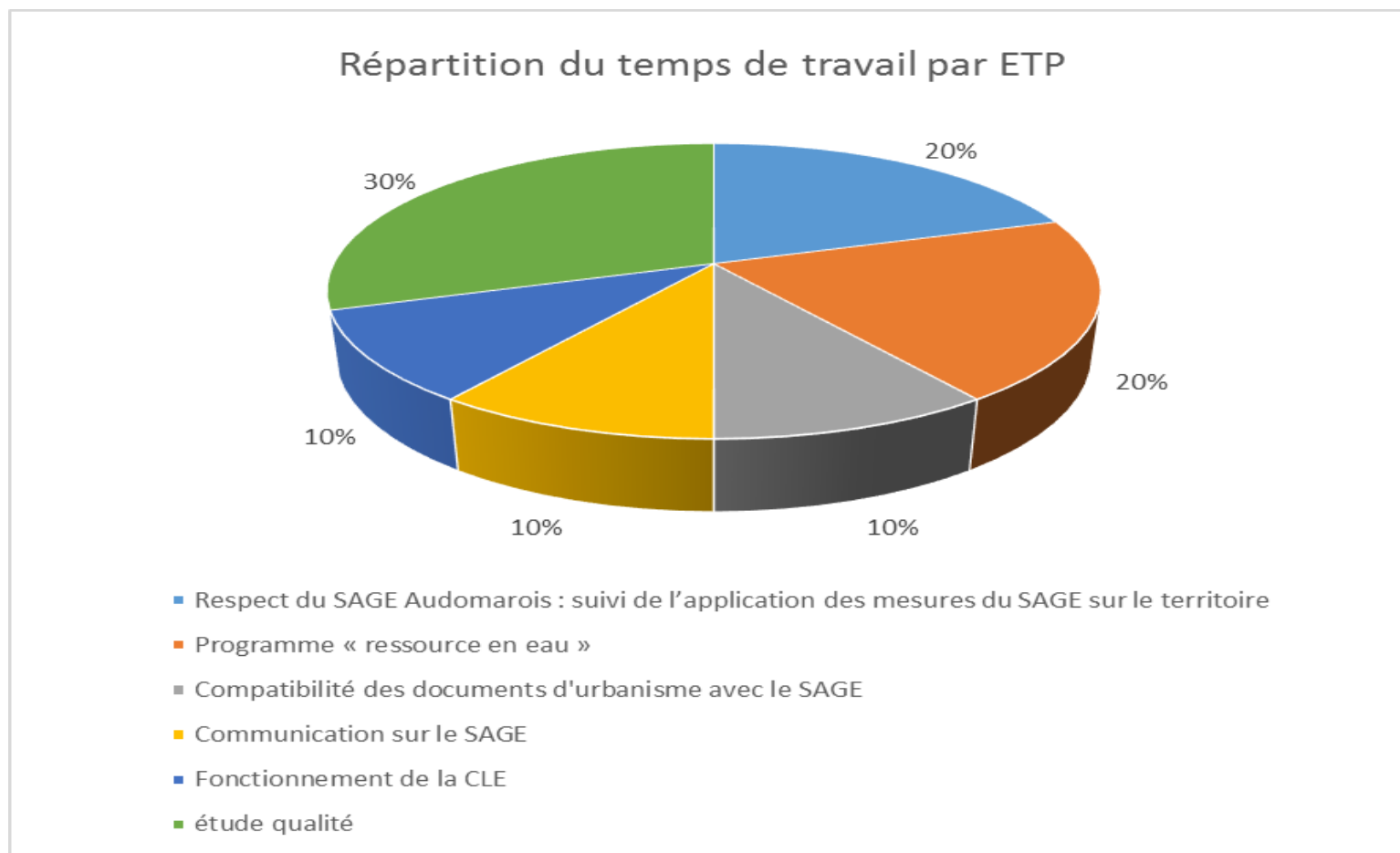
Tableau de bord :

La CLE n'a pas réalisé de tableau de bord de suivi pour l'année 2016. Un document adapté sera défini pour l'année 2017 afin de répondre au mieux aux indicateurs de suivis de la mise en œuvre du SAGE.

Le bilan d'animation sera présenté en CLE ainsi que le bilan d'activité du SmageAa, structure de mise en œuvre du SAGE.

Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet – décembre 2016 :

Le temps de travail de l'animatrice de la CLE s'est réparti approximativement pour la période juillet 2016 – décembre 2016 de la manière suivante :



Conclusion

La Commission Locale de l'Eau a atteint son objectif pour la finalisation des travaux de prospection de la ressource en eau et son travail d'accompagnement. La CLE devra poursuivre son action :

- pour la validation du DBM et des potentialités d'exploitation de la ressource en eau sur le secteur,
- pour le suivi de l'étude technico-économique
- et sur la continuité de la communication et l'information des acteurs locaux au projet.

Les objectifs pour l'année 2017 sont :

- Lancement et suivi de l'étude technico économique
- Lancement et suivi de l'étude de connaissance de la qualité de l'eau du marais.